



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Logement liens utiles

Liens utiles sur le logement : l'aide juridique/l'accompagnement, la défense des locataires/propriétaires, les aides locatives/à l'acquisition, la recherche de logement, les Instances officiels, les AIS, les SISP, les CPAS, les logements communaux...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

L'expulsion d'un locataire

Tout savoir sur l'expulsion d'un locataire : la procédure, que passe-t-il concrètement, l'expulsion interdite en hiver, le squat...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les procédures en cas de litige locataire-propriétaire

Tout savoir sur les procédures en cas de litige entre locataires et propriétaires : modes alternatifs de règlement des conflits, devant un juge de paix, en cas de désaccord avec la décision du juge de paix...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Bruxelles : le Parlement renforce la lutte contre les loyers abusifs



A partir du 1er mai, de nouvelles règles entreront en vigueur pour mieux protéger les locataires bruxellois contre les loyers abusifs. Le Parlement a activé plusieurs articles de l'[Ordonnance du 28 octobre 2021](#), rendant la grille des loyers en partie contraignante.

La grille des loyers, c'est quoi ?

Il s'agit d'un outil en ligne qui permet de calculer un loyer « raisonnable » en fonction de plusieurs critères : localisation du logement, surface, nombre de chambres, qualité énergétique, etc. Jusqu'à présent, cette grille n'était qu'indicative ; aujourd'hui, elle peut avoir de véritables conséquences.

Que change la nouvelle règle ?

Si ton loyer dépasse de 20 % ou plus le montant indiqué par la grille, tu peux saisir la [Commission paritaire locative](#) (CPL). Cette commission, composée à la fois de représentants des locataires et des propriétaires, peut rendre un avis de présomption d'abus.

Même si cet avis n'est pas directement contraignant, il pourra être utilisé devant un juge de paix pour demander une révision du loyer.

Bon à savoir : le propriétaire peut lui aussi demander l'avis de la CPL pour s'assurer que son loyer est conforme.

Où trouver la grille des loyers ?

Tu peux accéder à la grille officielle sur le site du [Service public régional de Bruxelles](#) et estimer gratuitement le loyer de ton logement.

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES